

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

DIRECTION DES ARCHIVES

**ARCHIVES RAPATRIÉES DU
COMITÉ DE LA FRANCE LIBRE
A
ADELAÏDE (AUSTRALIE)**

1941-1953

814PO/1/1-6

Répertoire numérique détaillé
établi par Alexandre COJANNOT, conservateur du patrimoine,
avec la collaboration de Souad HAMMAD

PARIS – 2007, NANTES – 2018

FICHE DE DESCRIPTION

1. – Identification

1.1 – Référence

FR, MAEE, 814PO/1/1-6

1.2 – Intitulé

Fonds du Comité de la France libre, de l'agence consulaire de France et de l'association franco-australienne d'Australie méridionale à Adélaïde.

1.3 – Dates extrêmes

1941-1953.

1.4 – Niveau de description

Fonds.

1.5 – Importance matérielle

6 articles en 1 carton, soit 0,11 m. l.

2. – Description du contexte

2.1 – Nom des producteurs

- Comité France libre d'Adélaïde (Mouvement France libre en Australie, section d'Australie méridionale) ;
- Agence consulaire à Adélaïde, dépendant du consulat général à Sydney ;
- Association franco-australienne d'Australie méridionale, établie à Adélaïde.

2.2 – Contexte historique

En réponse à l'appel lancé de Londres le 18 juin 1940, des Français expatriés de par le monde se rallièrent au général de Gaulle et constituèrent, dans les pays alliés ou neutres où cela était possible, des « comités France libre ». En Australie, c'est André Brénac, rallié dès le 25 juin 1940 et nommé le 2 décembre suivant représentant du Général en Australie, qui prit en main le mouvement. Il créa aussitôt une association de droit local dénommée *Free French Movement in Australia*, dont le comité central était établi à Sydney, lieu de résidence de Brénac. Au cours de l'année 1941, des comités locaux se constituèrent dans différents États du *dominion* : des comités consultatifs à Melbourne (Victoria), Brisbane (Queensland), Adélaïde (Australie méridionale) et Hobart (Tasmanie) ; des comités de district à Mount Gambier (Australie méridionale) et Ballerat

(Victoria) ; une association indépendante à Perth (Australie occidentale)¹. Ceux-ci se chargèrent dès lors d'organiser régionalement la propagande et la récolte des fonds en faveur des Forces françaises libres, sous l'égide d'un fonds national, le *Free French Forces Appeal*.

Pendant la première année de son existence, l'organisation de la France libre était entièrement centrée sur le seul général de Gaulle et, de ce fait, André Brénac n'était en Australie que son représentant personnel. Avec la création, le 24 septembre 1941, du Comité national français (CNF) à Londres, le mouvement gaulliste se dota cependant d'un exécutif collégial, première forme de gouvernement partageant les responsabilités avec le chef des Français libres. Aussi Brénac fut-il officiellement désigné le 10 juin 1942 délégué du CNF en Australie, ce qui conféra à sa fonction un caractère plus institutionnel. La délégation du CNF, établie à Sydney, se dissocia dès lors du comité central du *Free French Movement in Australia*, dont l'assemblée générale, tenue le 1er août 1942, élit un nouveau président en la personne d'un certain Duplâtre, Français réfugié de Bangkok. Les relations entre Duplâtre et Brénac furent ensuite si mauvaises que ce dernier ordonna la dissolution du comité central le 10 novembre 1943.

En conséquence de la création d'une délégation officielle du CNF en Australie, cinq agences locales de la délégation furent établies à Brisbane (Queensland), Newcastle (Nouvelle-Galles-du-Sud), Perth (Australie occidentale), Melbourne (Victoria) et Adélaïde (Australie méridionale). Ces agences, ou bureaux détachés, étaient placées sous l'autorité directe du délégué du CNF et exerçaient pour celui-ci des tâches administratives de nature consulaire, en particulier l'immatriculation des Français résidant dans leur circonscription.

Le 3 juin 1943, le CNF de Londres et le commandement civil et militaire d'Alger, dirigé par le général Giraud, furent supprimés et remplacés par le Comité français de libération nationale, établi à Alger. Le gouvernement australien notifia sa reconnaissance officielle au CFLN le 7 septembre suivant, si bien que la délégation de Sydney, rebaptisée délégation du CFLN en Australie, eut dès lors un statut de représentation quasi-diplomatique². Brénac, toujours à sa tête, ne fut cependant jamais nommé officiellement délégué du CFLN, quoiqu'il en prit lui-même le titre. Le gouvernement australien exigeait en effet que fût désigné un diplomate de carrière à ce poste et que la nomination de son propre représentant à Alger se fit simultanément. En janvier 1944, le Département à Alger proposa le nom de Jacques Coiffard, alors délégué du CFLN à Tchong-King, mais le gouvernement australien ne lui accorda pas son agrément. Seul le secrétaire de la délégation, Roger Monmayou, put alors être envoyé. Dès son arrivée à Sydney, le 1^{er} août 1944, il remplaça Brénac à la tête de la délégation et s'attacha à trouver pour celle-ci une nouvelle résidence dans la capitale fédérale, Canberra. Ce n'est que le 13 décembre suivant que fut finalement nommé Pierre Augé, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Australie.

2.3 – Dates de constitution

1941 à 1946.

2.4 – Historique de la conservation

Inconnu avant leur classement en 2007. Archives extraites de la série, « Guerre 1939-1945 France libre » et identifiées comme sous-série « Comité d'Adélaïde », sous la cote 19GMII. Transférées des Archives diplomatiques à La Courneuve au Centre des Archives diplomatiques de Nantes en juin 2012 pour être intégrées aux archives rapatriées des postes.

2.5 – Modalités d'entrée

¹ M. A. E., Paris, Guerre 1939-1945 France libre, Londres-Alger, vol. 1249, fol. 35-37 : note sur la présence française libre en Australie, Alger, 4 mars 1944.

² Circulaire de la délégation du CFLN en Australie, Sydney, 9 novembre 1943 (M. A. E., Paris, Guerre 1939-1945 France libre, Fonds rapatriés d'Adélaïde, vol. 1).

Versement transféré au Centre des Archives diplomatiques de Nantes le 14 juin 2012 et enregistré sous le n°2012018NN.

3. – Description du contenu

3.1 – Présentation du contenu

Ce sont trois fonds ou parties de fonds différents qui se trouvent ici inventoriés.

Le plus important est celui du comité local de la France libre à Adélaïde, capitale de l'État d'Australie méridionale, rattaché au comité central de Sydney dans le cadre du *Free French Movement in Australia*. Assez complet, il contient le registre des procès-verbaux et la correspondance du comité, depuis sa création en 1941 jusqu'à sa dissolution, votée en assemblée générale le 2 juin 1944. Pendant toute la durée de son activité, le comité a été dirigé et animé par J. W. Gunson, avocat à Adélaïde, qui en avait été élu président dès le 30 avril 1941.

Un particularité du comité d'Adélaïde est que son bureau était entièrement composé d'Australiens. C'est sans doute cette raison qui explique que, contrairement à d'autres capitales d'États, Adélaïde ne fut pas dotée d'une véritable agence locale de la délégation du CNF en Australie. À partir du 1^{er} mai 1943, le comité fut seulement chargé d'en tenir lieu, avec rang de bureau détaché de la délégation³. Quelques dossiers d'immatriculation de Français résidant en Australie méridionale témoignent de son action à ce titre⁴.

De même, c'est le comité qui assumait les fonctions de section locale du fonds de soutien aux Forces françaises libres, comme en témoignent les minutes des procès-verbaux des réunions spécifiques⁵.

Les fonds de deux autres institutions issues de la dissolution du comité de la France libre à Adélaïde se trouvent également représentés : l'agence consulaire de France à Adélaïde et l'Association franco-australienne d'Australie méridionale. Toutes deux avaient à leur tête l'ancien président du comité, J. W. Gunman.

3.2 – Tris et éliminations

Archives historiques, à conservation définitive.

3.3 – Accroissements

Fonds clos.

3.4 – Mode de classement

Le classement originel reposait sur la distinction entre, d'une part, les archives du comité France libre d'Adélaïde et de l'association franco-australienne qui lui succéda à l'été 1944 et, d'autre part, celles relevant de l'agence locale de la délégation du CNF, puis du CFLN, en Australie, devenue en 1944 agence consulaire de France à Adélaïde. Il existait de ce fait deux dossiers distincts, le premier intitulé « *Archives of establishment of Free French Movement, dissolution of same and establishment of French*

³ M. A. E., Paris, Guerre 1939-1945 France libre, Fonds rapatriés d'Adélaïde, vol. 1 : lettre d'A. Brénac à J. W. Gunson, Sydney, 1^{er} mai 1943. « Pour des raisons d'opportunité, aucun directeur n'a été nommé. L'agence se trouve sous le contrôle du bureau du comité local présidé par M. Gunson (Australien) » (M. A. E., Paris, Guerre 1939-1945 France libre, Londres-Alger, vol. 1249, fol. 35-37, note du 4 mars 1944).

⁴ M. A. E., Paris, Guerre 1939-1945 France libre, Fonds rapatriés d'Adélaïde, vol. 2.

⁵ M. A. E., Paris, Guerre 1939-1945 France libre, Fonds rapatriés d'Adélaïde, vol. 4.

Australian Association », et le second « *Adelaide Delegation - French national Committee* ». L'examen des documents a cependant montré que ces dossiers étaient hétérogènes et complémentaires, les activités du comité local et du bureau détaché étant indissociables jusqu'en 1944. En revanche, à partir de l'été 1944, il convenait de séparer deux nouveaux fonds d'archives, correspondant aux deux institutions nouvelles, l'association franco-australienne et l'agence consulaire à Adélaïde.

Le nouveau plan de classement adopté respecte donc la logique des fonds : dans la première partie ont été rassemblées les archives du comité local de la France libre, y compris celles du bureau détaché de la délégation du CNF en Australie, dont il assumait les fonctions à partir du 1^{er} mai 1943 ; dans les deuxième et troisième parties, les archives respectivement de l'agence consulaire et de l'association franco-australienne.

4. – Conditions d'accès et d'utilisation

4.1 – Statut juridique

Archives publiques et privées.

4.2 – Accessibilité

Selon le *Code du patrimoine*, articles L. 213 1-3 pour les archives publiques ; sans convention pour les archives privées.

4.3 – Droits d'auteur, conditions de reproduction

4.4 – Langue des documents

Français et anglais.

4.5 – Caractéristiques matérielles

4.6 – Autre instruments de recherche

FRMAEE_0814PO.xml, ADELAIDE (comité de la France libre).

5 – Sources complémentaires

5.1 – Localisation des originaux

5.2 – Existence de copies

5.3 – Sources complémentaires dans le service

FR, MAE, Paris, *Guerre 1939-1945 France libre, Londres-Alger*. Fonds du Commissariat des Affaires étrangères du CNF (1941-1943) et du CFLN (1943-1944). Voir en particulier :

- art. 344-346 : CNF, représentants et délégués à l'étranger, Australie (1940-1944) ;
- art. 371 : CNF, comités de la France libre, Australie (1940-1943) ;
- art. 1248-1250 : CFLN, relations avec l'Australie (1943-1944).

5.3 – Sources complémentaires hors du service

FR, MAE, Nantes, Sydney. Fonds du consulat général de France à Sydney, 662PO.

6 – Notes

7 – Contrôle de la description

7.1 – Notes de l'archiviste

Répertoire rédigé par Alexandre COJANNOT, conservateur du patrimoine, avec la collaboration Souad HAMMAD.

7.2 – Règles ou conventions

Suivant la norme ISAD(G).

7.3 – Dates de la description

Traitement et description du fonds en septembre 2007.

PLAN DE CLASSEMENT

I — COMITE FRANCE LIBRE D'ADELAÏDE	art. 1-4
II — AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE A ADELAÏDE	art. 5
III — ASSOCIATION FRANCO-AUSTRALIENNE D'AUSTRALIE MERIDIONALE	art. 6

INVENTAIRE

I — COMITE FRANCE LIBRE D'ADELAÏDE

- 1 Dossier général : statuts, liste de membres, rapports annuels, tracts imprimés, bulletins d'adhésion, correspondance (3 mai 1941-30 août 1944).
1941-1944

 - 2 Immatriculation des Français d'Australie, dossiers individuels : questionnaires, correspondance [1942-1943].
1942-1943

 - 3 Registre des procès-verbaux de réunion hebdomadaire (30 avril 1941-17 mai 1944) et d'assemblée générale annuelle (6 juin 1941-27 septembre 1944).
1941-1944
- À noter :* Les deux séries de minutes se trouvent collées sur un même registre, l'une au début et l'autre à la fin, tête-bêche. Les minutes des réunions du comité des 26 avril, 3 mai, 10 mai et 17 mai 1944 et celles de l'assemblée générale des 20 août 1943 et 27 septembre 1944, ainsi que la copie du procès-verbal de la réunion du comité du 26 novembre 1941, dont la minute originale n'a pas été enregistrée, sont conservées sous forme de feuillets libres, à leur emplacement dans l'ordre chronologique.
- 4 Fonds de soutien aux Forces françaises libres [*Free French Forces Appeal*] : procès-verbaux de réunion (2 juin 1941-4 mars 1942).
1941-1942

II — AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE A ADELAÏDE.

- 5 Correspondance (20 octobre 1944-20 août 1946).
1944-1946

III — ASSOCIATION FRANCO-AUSTRALIENNE D'AUSTRALIE MERIDIONALE

- 6 Dossier général : projet de statuts, correspondance, rapports annuels, comptes, procès-verbaux d'assemblée générale ([mars 1944]-26 septembre 1953).

1944-1953